



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

épargne

Question écrite n° 47895

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le Premier ministre de lui préciser la suite qu'il envisage de réserver au rapport qui lui a été remis personnellement fin janvier 2000 à l'égard des inégalités que peut générer l'épargne salariale. En l'état actuel des dispositions fiscales et sociales, il apparaît que ce sont surtout de grandes entreprises qui multiplient les dispositifs et bénéficient des exonérations qui leur sont attachées, contrairement aux PME. Ce constat devrait inciter, semble-t-il, le Gouvernement à multiplier les dispositions fiscales et sociales afin qu'effectivement l'épargne salariale soit ouverte à tous, quelle que soit la taille des entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47895

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2000, page 3621